



Mairie
d'Éguilles

MAIRIE - Place Gabriel Payeur - EGUILLES 13510
 Contacter l'Office de Tourisme au 04.42.92.49.15 tourisme@mairie-eguilles.fr
 Office de Tourisme, 15 Bis Rue du Grand Logis 13510 Eguilles
 Ouvert de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le lundi au vendredi

DEMANDE DE RESERVATION DE SALLE COMMUNALE
 (à déposer au plus tard 45 jours avant la manifestation) (1)

ESPACE G. DUBY : 1) Régine DYJAK 2) Hall 3) A. DAUDET 4) C. CLAUDEL 5) R. NOUREEV 6) M. BÉJART Salle de Spectacle Espace 1 ^o étage Bureau 1 ^o étage Salle de Danse Ex-Dojo	
Nom, Prénom : Adresse : Tel : Courriel : Agissant en qualité de : Association ou Organisme : Titre de la Manifestation : Demande la mise à disposition de la salle indiquée ci-dessus Le : Qui se déroulera de : ...h.... à ...h.... (2) Afin d'organiser : (descriptif de la manifestation) Nombre de participants : Artistes : Publics : Joindre obligatoirement une attestation d'assurance à jour pour les risques liés à l'organisation de manifestation, de spectacle. <u>La présence à votre charge d'un Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP1) est obligatoire pour toutes les manifestations.</u> Je m'engage à libérer la salle dans l'état où je l'aurai prise. Je déclare avoir pris connaissance de règlement d'utilisation des salles. Je m'engage à le respecter et à respecter les consignes de sécurité : <ul style="list-style-type: none"> - Laisser le libre accès aux issues de secours. - Respecter le nombre de places assises (327 places). - Limiter l'accès à la salle au nombre de personnes prévu ci-dessus. - <u>Libérer les salles avant minuit (cf. fiche horaire).</u> A Eguilles, le Signature précédée de la mention (lu et approuvé)	Prestations Demandées (cocher les mentions utiles) <input type="checkbox"/> Technicien Son et Lumière Environ 200€ brut : cotisations sociales incluses pour 4h service (déclaration GUSO) <input type="checkbox"/> Sonorisation (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Eclairage scène (consulter la fiche technique) <input type="checkbox"/> Courant force P17/63 & P17/32 <input type="checkbox"/> Scène <input type="checkbox"/> Ecran cinéma <input type="checkbox"/> Piano <input type="checkbox"/> Tables rondes :/20 <input type="checkbox"/> Tables rectangulaires :/55 <input type="checkbox"/> Chaises rouges :/157 <input type="checkbox"/> Chaises coques :/175 <input type="checkbox"/> Gradins 327 places <input type="checkbox"/> Réfrigérateur <input type="checkbox"/> Eclairage hall <input type="checkbox"/> Eclairage salle de spectacle ½ ou 2/2 <input type="checkbox"/> Nettoyage après manifestation (3) (4) En cas de dégradation et de salissures, le ménage sera facturé. <input type="checkbox"/> Autre (à préciser)
Réponse du service de réservation Demande acceptée : Demande rejetée : (Motif) Eguilles, le L' élu Responsable : Pour les manifestations concernant les salles du 1 ^o étage, demander le <u>code de la grille</u> et venir chercher la clé, à l'Office de Tourisme avant 12h du lundi au vendredi.	TARIF : (Réservé au service) Location & Prestations TOTAL : A régler intégralement, dès confirmation de la réservation par chèque à l'ordre de : REG AR ANIMATION ET CULTURE Par virement : IBAN/FR76 1007 1130 0000 0020 2124 845
En cas d'urgence, utilisez le téléphone rouge près du bar. Les réservations ne seront considérées effectives qu'après réception de <u>la confirmation</u> par l' élu responsable.(5)	N° de la quittance / Régie : Date :

1°- Les demandes formulées hors délai ne pourront être instruites.

2°- L'heure limite (avant minuit) devra être impérativement respectée.

3°- L'utilisateur qui ne sollicite pas la prestation nettoyage après la manifestation s'engage à laisser la salle propre.

4°- L'utilisateur qui bénéficie de la gratuité de la salle devra assurer le nettoyage de la salle.

5°- La Mairie se réserve le droit d'annuler à son profit toute réservation dans un délai de 15 jours avant la date prévue



Mairie
d'Éguilles

Horaires de l'Espace G. Duby

Pour toutes les manifestations dans la salle Régine DYJAK

En semaine du lundi au jeudi en Matinée

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h
- Libérer la salle impérativement avant 18h

En week-end du vendredi au samedi en Soirée

- Installation dès 8h30
- Répétition de 10h à 12h ou de 14h à 17h
- Représentation à 20h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise ou à 21h maximum pour une manifestation n'excédant pas plus de 2h entre acte comprise - Libérer la salle impérativement avant 24h

Le dimanche et jour férié en Matinée

- Installation dès 9h
- Répétition de 10h à 12h
- Représentation entre 14h et 15h pour une manifestation n'excédant pas 3h entre acte comprise
- Libérer la salle impérativement avant 20h

Grille Tarifaire des réservations de l'Espace G. DUBY Décision du Conseil Municipal de vendredi 31 octobre 2008

	Du lundi au jeudi		Vendredi - Samedi - Dimanche et jours Fériés		Suppléments pour Horaires de nuit De 18h00 à 24h00
	½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	Journée Complète De 8h30 à 18h00	½ journée De 8h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	Journée Complète De 8h30 à 18h00	
Salle de Spectacle Régine Dyjak	100,00 €	300,00 €	500,00 €	1 000,00 €	600,00 €
Hall Rdc	30,00 €	50,00 €	Non loué	Non loué	Non loué
Salle de réunion 1 ^{er} étage	50,00 €	100,00 €	100,00 €	200,00 €	Non loué

À régler intégralement dès confirmation de la réservation
Par chèque à l'ordre de : REG AR ANIMATION ET CULTURE
Par virement : IBAN : FR 76 1007 1130 0000 0020 2124 845
Après de l'office de tourisme